

Zeitschrift: Geomatik Schweiz : Geoinformation und Landmanagement =
Géomatique Suisse : géoinformation et gestion du territoire =
Geomatica Svizzera : geoinformazione e gestione del territorio

Herausgeber: geosuisse : Schweizerischer Verband für Geomatik und
Landmanagement

Band: 101 (2003)

Heft: 8

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tion conséquente du concept. Par contre, ce qui est réjouissant, c'est de voir la mise en œuvre de projets concrets.

Pouvez-vous nous donner quelques exemples?

Il y en a de très nombreux. Je trouve par exemple très intéressant le développement de la commune de Vrin dans les Grisons. On mise sur les atouts de la région, on utilise les matières premières à disposition (le bois) et l'on met en valeur le patrimoine local. Et une réputation se fait vite; je me suis rendu à Vrin (comme touriste) dès que j'ai eu connaissance de l'attribution du prix du patrimoine. Je suis aussi très impressionné par le développement de Vals, toujours dans les Grisons. Là aussi, on mise sur les atouts de la région (l'eau notamment). Et le bâtiment des thermes de Zumthor, outre qu'il est magnifique, fait office de catalyseur. Bien d'autres communes de montagne développent des projets que je qualifierais de «durables»: Saas Fee par exemple qui a cherché des solutions en matière de transports, Olivone qui mise sur la culture, Göschenen et bien d'autres encore.

Effectivement, il semble que de nombreux projets intéressants («durables») émergent. Sont-ils néanmoins suffisants pour assurer la survie de nombreuses régions?

Comment réagissez-vous à l'étude de l'EPF de Zurich selon laquelle 30 à 50% des communes de montagne sont menacées de déclin?

La question de savoir si les projets «durables» peuvent suffire ou pas est évidemment centrale. Je ne peux pas y répondre de manière générale. Chaque région doit faire l'objet d'un examen particulier. De plus, il ne m'appartient pas de donner des réponses définitives. C'est en grande partie aux régions elles-mêmes de le faire. L'étude à laquelle vous faites allusion nous interpelle évidemment. Il faut examiner cette étude attentivement mais également la prendre pour ce qu'elle est, c'est-à-dire une étude scientifique. Et puis, il faut dépasser l'échelle de la commune et examiner les choses à l'échelle de la région. Si l'on regarde l'évolution de la population entre 1990 et 2000, on s'aperçoit que la plupart des communes de montagne sont en croissance. Mais il est vrai qu'il faut s'intéresser plus au futur qu'au passé, ce que nous sommes d'ailleurs en train de faire.

Vous avez également la responsabilité de la Convention alpine. Cette dernière n'est-elle pas un obstacle au développement de l'espace alpin?

Bien sûr que non. La Convention alpine est un instrument de développement équilibré (durable) des Alpes. Tous les pro-

jets que j'ai mentionnés tout à l'heure sont tout à fait dans l'esprit de la Convention alpine. De plus, cette dernière assure un développement harmonisé et coordonné de l'ensemble de l'espace alpin, par-delà les frontières mais dans le respect des particularités culturelles. Il paraît assez évident que la Suisse a un intérêt à ce que ses voisins aient la même politique qu'elle en matière de transports par ex.

Etes-vous optimiste pour l'avenir des régions de montagne?

Je suis par nature optimiste. Donc je le suis dans ce cas également. Ce qui me rend optimiste, c'est d'une part les tendances que j'ai rappelées tout à l'heure. C'est d'autre part l'évolution de notre société qui va vers plus de loisirs, ce qui devrait favoriser les régions de montagne. Mais il est vrai que j'ai des interrogations, notamment quant au maintien d'un nombre d'emplois suffisant en quantité et en qualité dans les régions de montagne eu égard aux processus de globalisation et de métropolisation.

Interview: Pieter Poldervaart

Pierre-Alain Rumley
Directeur de l'ARE
CH-3003 Berne
pierre-alain.rumley@are.admin.ch

Wandeln Sie Ihr INTERLIS-Datenmodell in ein UML-Diagramm. Oder umgekehrt. Software herunterladen, testen.

Ihr Datenmodell als Diagramm!



EISENHUT INFORMATIK

Rosenweg 14 • CH-3303 Jegenstorf • Tel 031 762 06 62 • Fax 031 762 06 64 • <http://www.eisenhutinformatik.ch>